



# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020** **de l'association BILOU TOGUNA**

**Le samedi 7 mars 2020 à 14 heures**

**Salle de BARRICOU – 6 rue de la Rhune – 31700 BLAGNAC**

---

## **ORDRE DU JOUR**

1. *Introduction*
2. *Rapport moral 2019 (vote)*
3. *Rapport financier 2019 (vote)*
4. *Rapport d'activité chiffré 2019 (vote)*
5. *Projets d'activité et budget prévisionnel 2020 (vote)*
6. *Modification du règlement intérieur*
7. *Questions diverses*
8. *Manifestations 2020 et suivi des projets*

<b>Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 7 mars 2020</b>
---

Ouverture de l'assemblée Générale à 14 h 30.

Décompte des membres présents et des représentés :

**Présents :**

30 membres présents à la réunion

**Représentés :**

31 adhérents représentés

**Pour 182 adhérents individuels, dont 2 sociétés**

## **1. INTRODUCTION**

Le président prend la parole, souhaite la bienvenue à tous les participant(e)s, les remercie de leur présence et donne quelques nouvelles du Mali et du pays dogon.

L'association remercie la municipalité de Blagnac pour le prêt de la salle de réunion pour l'Assemblée générale.

Au Mali, la situation reste globalement compliquée, et très tendue au Pays Dogon. Récemment, les transporteurs bloquent la route entre Koro et Sévaré, afin de protester contre les attaques dont ils font l'objet. Les déplacements depuis Sangha sont ainsi très difficiles pour tous.

En plaine, la zone est « de non droit » avec attaques (yc par banditisme) et exactions, villages et cultures pillés ou brûlés.

Aucune amélioration sécuritaire récente n'a été ressentie par les populations au Pays Dogon, malgré les annonces du renforcement de la présence des forces de sécurité malienne.

La situation est similaire au Burkina voisin.

Dans ce contexte, les populations ont d'autant plus besoin de nous, l'association fait tout pour poursuivre les actions.

**2. RAPPORT MORAL 2019 :** (annexe 1) présenté par le président Jean-François GAUSSENS.

Le rapport moral est mis à la disposition des présents.

Pas de questions de l'assemblée.

**Le rapport moral est joint en annexe 1 du procès-verbal, il est voté à l'unanimité**

**3. RAPPORT FINANCIER 2019 :** (annexe 2) présenté par Xavier BUISINE

Les documents sont mis à la disposition des présents.

**Le rapport financier est joint en annexe 2 au procès-verbal il est voté à l'unanimité.**

**4. RAPPORT D'ACTIVITÉ CHIFFRE 2019 :** (annexe 3) présenté par Jean-François GAUSSENS

Le rapport d'activités au Mali est mis à la disposition des présents.

Remarques des participants : le total des dépenses (France et Mali) a été présenté, cependant dans le bilan financier (annexe 2) il manque la présentation du récapitulatif du total des recettes. Il serait intéressant d'avoir un tableau « compte de résultat » présentant l'ensemble des recettes, en regard de l'ensemble des dépenses. Par ailleurs, l'annexe 3 devrait être renommée « bilan des activités au Mali ».

Cette année les dépenses sont supérieures aux recettes de l'année, l'association a puisé dans ses réserves.

A noter que chaque année, le total des dépenses est généralement inférieur à la somme prévue au budget : le budget prévisionnel prévoit des dépenses dont on sait que toutes ne seront probablement pas réalisées.

Les remarques concernant les présentations financières seront prises en compte pour l'assemblée générale de 2021.

**Le rapport d'activités « dépenses au Mali » est joint en annexe 3 au procès-verbal, il est voté à l'unanimité.**

**5. PROJETS D'ACTIVITÉ ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 :** (annexe 4) présenté par Jean-François GAUSSENS.

**Remarques et discussions sur les projets :**

Plusieurs projets 2020 ont d'ores et déjà démarré :

- 2 puits ont été creusés.

- La construction du barrage de Nacombo, qui a été étudiée par nos correspondants maliens, va être lancée très prochainement. Un devis détaillé de cette construction a été fourni et validé.

#### Opérations de femmes atteintes de fistule à l'hôpital de Sévaré

Il est noté que Bilou Toguna a investi des sommes conséquentes (de l'ordre de 20 000 €) sur le centre d'accueil des femmes au cours des dernières années.

Les opérations de femmes au cours des années 2018 et 2019 ont été co-financées par Bilou Toguna et la Fondation Pierre Fabre. Aujourd'hui un tel partenariat n'est plus envisageable étant donné le classement de la région en zone rouge.

Par ailleurs, l'association Delta Survie qui prend en charge ces femmes à Sévaré n'a plus de financement, les bailleurs (internationaux et maliens) qui la soutenaient ne considérant plus ce type d'opérations comme prioritaires dans le contexte actuel. La viabilité de cette association n'est pas assurée au-delà du mois de mai de cette année, ce qui complique une prise en charge de femmes pour de nouvelles opérations.

Dans ce contexte difficile, le CA a cependant prévu de budgétiser 3 000 € pour financer des opérations de femmes en 2020. Philippe Saucet propose d'abonder personnellement cette somme de 3 000 €, dans la mesure où les conditions seraient favorables d'ici la fin 2020. La ligne correspondante au budget est ainsi passée de 3 000 à 6 000 €.

Afin que les opérations puissent être réalisées, il faut que Delta Survie soit en mesure d'assurer le relai, dans des conditions financièrement acceptables.

Un groupe de travail est constitué pour le lancement et le suivi de ce projet : Roselyne Cariven, Philippe Saucet, Agnès Arojo, Bernard Oster, Marc Montagner, Jean-François Gaussens.

Le cas échéant, et à condition que la situation sécuritaire le permette, une rencontre avec Delta Survie sera prévue lors de la mission de cette fin d'année afin de s'assurer de la bonne utilisation des fonds.

Prévision des frais de fonctionnement : par rapport au budget présenté, ces frais sont diminués de 5 000 € à 3 000 €, au regard des dépenses 2019.

**Les projets d'activité et le budget prévisionnel 2020 sont joints en annexe 4 du procès-verbal, ils sont votés à l'unanimité.**

## **6. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR**

Concernant les financements ciblés, une proposition de texte a été rédigée par le CA pour compléter le règlement intérieur, elle est soumise à l'avis et au vote de l'Assemblée Générale.

Le texte prévu est légèrement modifié par l'AG, il est retranscrit ci-dessous.

« L'association ou un adhérent peut occasionnellement apporter une aide financière bénéficiant à un particulier sous forme notamment de bourse d'étude, d'aide alimentaire ou de prise en charge ponctuelle de soins médicaux. Cette aide est versée directement à l'institution qui réalise l'action (ex : école, centre de santé, ...) : formalisation par une convention tripartite (institution, bénéficiaire, financeur) et/ou facture. Le financement peut provenir d'un (ou plusieurs) adhérent individuel ou du collectif, et doit être validé par le CA. »

**Ce texte est voté à l'unanimité, il sera ajouté au règlement intérieur.**

## **7. QUESTIONS DIVERSES :**

RAS

## **8. MANIFESTATIONS 2020 ET SUIVI DES PROJETS**

Il est rappelé que chacun peut s'investir dans le suivi des projets.

Un rappel est fait des dates importantes et des manifestations à venir (voir ci-dessous).

<b>Calendrier des réunions BILOU TOGUNA 2020</b>
--

- CA le mardi 14 avril
- CA le mardi 5 mai
- CA le jeudi 4 juin
- CA le jeudi 2 juillet
- CA le mardi 1 septembre
- CA le mardi 6 octobre

<b>Calendrier des manifestations BILOU TOGUNA 2020</b>
--

- Théâtre à Savenes (82) : dimanche 15 mars 2020 à 14h30
- Rallye pédestre à Carcassonne et Domaine du Pas de la Dame à Montréal (11) : le 19 avril 2020
- Marche à Monblanc (32) : le 10 mai 2020
- Marche à Vacquiers (31) : 06 septembre 2019
- Marche à Montpèzat du Gers (proche de Samatan 32) : 11 octobre 2020

Fait à Blagnac le 07/03/2020

**La secrétaire**  
**Isabelle HUN**

**Le Président**  
**Jean-François Gaussens**